

[Dès le 21 décembre, la CGT exigeait une prime de 1 000 € pour tous les agents !](#)

La prime exceptionnelle de 200 € concédée par la DG pour une minorité d'agents ne suffira pas face à l'état d'urgence à la DGFIP !

Nous avons bien entendu, voilà quelques semaines, le président de la République et son premier ministre annoncer une prime de fin d'année jusqu'à 1000 euros pour les salariés du privé qui gagnent moins de trois fois le SMIC, puis des augmentations indemnitaires pour tous les fonctionnaires de la police nationale.

[Dès le 21 décembre, la CGT Finances Publiques exigeait par lettre au directeur général une prime exceptionnelle de 1000 euros pour tous les agents de la DGFIP](#), au regard des efforts permanents qui leur sont demandés depuis la création de la DGFIP, en acompte de la reconnaissance de leurs qualifications et d'une revalorisation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Entre-temps, l'ensemble de nos collègues de la Banque de France bénéficiaient d'une prime de 500 euros

Le 8 janvier le ministre Darmanin, puis le 9 janvier le directeur général, ont annoncé une prime exceptionnelle de 200 euros pour les agents « en lien avec la mise en place du prélèvement à la source (PAS) », soit a priori 40 000 agents sur les 100 000 de la DGFIP : c'est une première réponse à la revendication de la CGT.

MAIS C'EST INSUFFISANT ET LA PRIME DOIT ÊTRE ATTRIBUÉE À TOUS LES COLLÈGUES !

De plus la méthode d'attribution reste à ce jour encore bien floue.

Non seulement le PAS est une mauvaise réforme, dénoncée par la CGT, mais en plus il met en grande difficulté nombre de nos collègues.

Nous exigeons les moyens nécessaires pour que les agents puissent travailler correctement.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger prime_mobilisation.pdf](#) (889.41 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[Prélèvement à la source](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
